

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Corrèze



## PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE CHIRAC BELLEVUE

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de **CHIRAC-BELLEVUE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Robert GANTHEIL**.

Etaient Présents : GANTHEIL Robert, MOURIACOU Catherine, BESSE Stéphane, FOURNIER-MERCIER Emilie, REVEILLOU-BILLOT Claire, MARIVAL Jean-Pierre, SARLANDIE DE LA ROBERTIE Mowgli, BROCHET Christianne

Etaient absents excusés : TELLIER Marjorie – MASSET Jean-Marcel

Procurations : TELLIER Marjorie en faveur de GANTHEIL Robert et MASSET Jean-Marcel en faveur de Catherine MOURIACOU

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 8

Secrétaires de séance : Catherine MOURIACOU

### Ordre du jour :

01 Approbation du PV du Conseil Municipal du 10 avril 2024

02 - La Maïade : achat chambre froide / armoire positive / Aménagement ?

03 – Définir loyer gîte mensuel

04 - Donner l'accord au Maire de signer la promesse de vente et l'acte de vente au profit de Mr et Mme BIAUJOU moyennant le prix de 50000 €

05 – Questions diverses / Infos / Discussions :

- Alignement (assainissement)
- RD 982 Croix du Clos
- Maison des Associations
- Alarme Salle Polyvalente
- Eclairage terrain pétanque
- Point sur le budget (trésorerie)
- Subventions associations
- Vente de La Poste
- Stérilisation des chats errants
- Repas des aînés
- Chemin (Pataud) Croix du Clos
- Rambarde Maïade

Début de séance : 19h15

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

#### **DELIBERATION MA-DEL-2024-020 : LA MAÏADE**

La chambre froide de la Maïade étant hors service et obsolète, et les travaux pour la remise en état étant couteux, il a été décidé d'acheter une armoire positive 2 portes pour l'Hôtel-Bar-Restaurant La Maïade suite aux besoins de Mr et Mme CROMBET, les gérants actuels. (voir devis Equip'Froid de 2400 € TTC).

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

S'en suit une discussion pour d'éventuels travaux d'aménagements dans le salon actuel des gérants et dans le garage. Pour cela, des devis seront demandés.

#### **DELIBERATION MA-DEL-2024-021 : PRISE EN CHARGE DE L'ABONNEMENT ET DE LA CONSOMMATION D'EAU DANS LE BATIMENT GARAGE MUNICIPAL**

L'abonnement du compteur d'eau de l'hôtel est entièrement pris en charge par la Mairie.

La consommation d'eau des garages sera payée par la commune.

Monsieur le Maire fait procéder au vote.

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

#### **DELIBERATION MA-DEL-2024-022 : DEFINIR LOYER MENSUEL GÎTE**

Monsieur le Maire propose de définir un montant de loyer mensuel pour le gîte. La location mensuelle du gîte restera exceptionnelle (uniquement aux habitants de la commune) et ce pour un prix de 400 € par mois.

Monsieur le Maire fait procéder au vote.

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

#### **DELIBERATION MA-DEL-2024-023 : ACCORD DONNE AU MAIRE DE SIGNER LA PROMESSE DE VENTE ET L'ACTE DE VENTE AU PROFIT DE MR ET MME BIAUJOU MOYENNANT LE PRIX DE 50000 €**

Mr et Mme BIAUJOU étant d'accord pour acheter la maison « Ancienne poste », Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour qu'il puisse signer la promesse de vente et l'acte de vente du bien pour le prix de 50000 €.

Monsieur le Maire fait procéder au vote.

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

#### **DELIBERATION MA-DEL-2024-024 : CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS**

Des chats errants se promènent dans le bourg (une dizaine) et se reproduisent. Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une campagne de stérilisation de ces chats, sachant que le coût est pris en charge à 50 % par l'association 30 Millions d'Amis.

Monsieur le Maire fait donc procéder au vote.

Pour : 08

Contre : 01

Abstention : 01

**DELIBERATION MA-DEL-2024-025 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTIONS ACCORDEES
Les restaurants du Cœur de la Corrèze	500 €
Pétanque Chiracoise	200 €
Association Anne-Claire et Estelle	200 €
Association résidents de l'EHPAD Neuvic	150 €
Œuvres des pupilles Sapeurs-Pompiers de France	100 €

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

**Questions diverses :**

- Alignement Impasse Brandibas : nous avons un devis de l'entreprise Yilmaz pour la réalisation d'un mur et escalier de 12884.40 € TTC. Nous allons demander un autre devis à une autre entreprise de maçonnerie
- Travaux de la Croix du Clos RD 982 : les travaux commencent le lundi 8 juillet, la circulation sera réglementée et alternée pendant la durée des travaux
- Maison des associations : le diagnostic de l'amiante est fait, le syndicat de la Diège consulte des architectes pour la mise en œuvre des travaux. Un maître d'ouvrage conviendrait.
- Alarme salle polyvalente : celle-ci est en dérangement. L'entreprise TAZE doit venir pour une intervention
- Eclairage terrain de pétanque : nous sommes dans l'attente de devis
- Point sur le budget entre le prévisionnel et ce qui est réalisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier, point sur la trésorerie et de l'état des loyers
- Repas des aînés : celui-ci se faisait en fin d'année, or, nous avons décidé de le déplacer au printemps → repas champêtre ouvert à tous les chiracois avec une animation.
- Galettes des rois et vœux du Maire : se feront ensemble en début d'année
- Noël des enfants : prévu le dimanche 22 décembre
  - Boum pour les ados de 14h à 16h
  - Promenade en poneys pour les plus petits
- Chemin Pataud – Croix du Clos : nous attendons une demande écrite de Mr PATAUD
- Rambarde La Maïade : reçu devis Mr Mauriange, au vue du prix, nous envisageons d'autres solutions moins onéreuse.

Fin de la séance : 21h10

**Le présent procès-verbal est arrêté en date du 3 juillet 2024.**

Signature Maire,

M. Robert GANTHEIL



Signature secrétaire de séance,

Catherine MOURIACOU